

## COVID-19

### LISTES SECTEURS



DES NOUVELLES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DANS LE CADRE DU RECONFINEMENT

Liste S1 des activités soumises à des restrictions d'activité au-delà de la période du confinement

- Téléphériques et remontées mécaniques
- Hôtels et hébergement similaire
- Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
- Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
- Restauration traditionnelle
- Cafétérias et autres libres-services
- Restauration de type rapide
- Restauration collective sous contrat

Liste S1bis des secteurs dépendants des activités listées en S1

- Culture de plantes à boissons
- Culture de la vigne
- Pêche en mer
- Pêche en eau douce
- Aquaculture en mer
- Aquaculture en eau douce
- Production de boissons alcooliques distillées
- Fabrication de vins effervescents
- Vinification

- Services des traiteurs
- Débits de boissons
- Projection de films cinématographiques et autres industries techniques du cinéma et de l'image animée
- Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
- Activités des agences de voyage
- Activités des voyagistes
- Autres services de réservation et activités connexes
- Organisation de foires, événements publics ou privés, salons ou séminaires professionnels, congrès
- Agences de mannequins
- Entreprises de détaxe et bureaux de change (changeurs manuels)
- Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- Arts du spectacle vivant
- Activités de soutien au spectacle vivant
- Création artistique relevant des arts plastiques
- Gestion de salles de spectacles et production de spectacles
- Gestion des musées
- Guides conférenciers
- Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
- Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
- Gestion d'installations sportives
- Activités de clubs de sports
- Activité des centres de culture physique
- Autres activités liées au sport
- Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
- Autres activités récréatives et de loisirs
- Entretien corporel
- Trains et chemins de fer touristiques
- Transport transmanche
- Transport aérien de passagers
- Transport de passagers sur les fleuves, les canaux, les lacs, location de bateaux de plaisance
- Cars et bus touristiques
- Balades touristiques en mer
- Production de films et de programmes pour la télévision

- Fabrication de cidre et de vins de fruits
- Production d'autres boissons fermentées non distillées
- Fabrication de bière
- Production de fromages sous AOP/IGP
- Fabrication de malt
- Centrales d'achat alimentaires
- Autres intermédiaires du commerce en denrées et boissons
- Commerce de gros de fruits et légumes
- Herboristerie/horticulture/commerce de gros de fleurs et plans
- Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
- Commerce de gros de boissons
- Mareyage et commerce de gros de poisson, coquillage, crustacés
- Commerce de gros alimentaire spécialisé divers
- Commerce de gros de produits surgelés
- Commerce de gros alimentaire
- Commerce de gros non spécialisé
- Commerce de gros textile
- Intermédiaires spécialisés commerce d'autres produits spécifiques
- Commerce de gros d'habillement et de chaussures
- Commerce de gros d'autres biens domestiques
- Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
- Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
- Autres services de restauration n.c.a.
- Blanchisserie-teinturerie de gros
- Stations-services
- Enregistrement sonore et édition musicale
- Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
- Distribution de films cinématographiques
- Editeurs de livres
- Prestation/location chapiteaux, tentes, structures, sonorisation, lumière et pyrotechnie
- Services auxiliaires des transports aériens
- Transports de voyageurs par taxis et VTC

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de films institutionnels et publicitaires</li> <li>• Production de films pour le cinéma</li> <li>• Activités photographiques</li> <li>• Enseignement culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers</li> </ul>
--	---

Liste S1 des activités soumises à des restrictions d'activité au-delà de la période du confinement	Liste S1bis des secteurs dépendants des activités listées en S1
Nouvelles activités concernées par le décret du 03/11/2020	Nouvelles activités concernées par le décret du 03/11/2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transports routiers réguliers de voyageurs</li> <li>• Autres transports routiers de voyageurs</li> <li>• Traducteurs – interprètes</li> <li>• Prestation et location de chapiteaux, tentes, structures, sonorisation, photographie, lumière et pyrotechnie</li> <li>• Transports de voyageurs par taxis et véhicules de tourisme avec chauffeur</li> <li>• Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers</li> <li>• Fabrication de structures métalliques et de parties de structures</li> <li>• Régie publicitaire de médias</li> <li>• Accueils collectifs de mineurs en hébergement touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de sécurité privée</li> <li>• Nettoyage courant des bâtiments</li> <li>• Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel</li> <li>• Fabrication de foie gras</li> <li>• Préparation à caractère artisanal de produits de charcuterie</li> <li>• Pâtisserie</li> <li>• Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé</li> <li>• Commerce de détail de viande, produits à base de viandes sur éventaires et marchés</li> <li>• Fabrication de vêtements de travail</li> <li>• Reproduction d'enregistrements</li> <li>• Fabrication de verre creux</li> <li>• Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental</li> <li>• Fabrication de coutellerie</li> <li>• Fabrication d'articles métalliques ménagers</li> <li>• Fabrication d'appareils ménagers non électriques</li> <li>• Fabrication d'appareils d'éclairage électrique</li> <li>• Travaux d'installation électrique dans tous locaux</li> <li>• Aménagement de lieux de vente</li> <li>• Commerce de détail de fleurs, en pot ou coupées, de compositions florales, de plantes et de graines</li> <li>• Commerce de détail de livres sur éventaires et marchés</li> <li>• Courtier en assurance voyage</li> <li>• Location et exploitation d'immeubles non résidentiels de réception</li> </ul>

- Conseil en relations publiques et communication
- Activités des agences de publicité
- Activités spécialisées de design
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
- Services administratifs d'assistance à la demande de visas
- Autre création artistique
- Blanchisserie-teinturerie de détail
- Construction de maisons mobiles pour les terrains de camping
- Fabrication de vêtements de cérémonie, d'accessoires de ganterie et de chapellerie et de costumes pour les grands évènements
- Vente par automate
- Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
- Activités des agences de placement de main-d'oeuvre
- Garde d'animaux de compagnie avec ou sans hébergement
- Fabrication de dentelle et broderie
- Couturiers
  
- Entreprises artisanales réalisant au moins 50 % de leur chiffre d'affaires par la vente de leurs produits ou services sur les foires et salons
  
- Métiers graphiques, métiers d'édition spécifique, de communication et de conception de stands et d'espaces éphémères réalisant au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec une ou des entreprises du secteur de l'organisation de foires, d'évènements publics ou privés, de salons ou séminaires professionnels ou de congrès
  
- Fabrication et distribution de matériels scéniques, audiovisuels et évènementiels
  
- Prestation de services spécialisés dans l'aménagement et l'agencement des stands et lieux lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la production de spectacles, l'organisation de foires, d'évènements publics ou privés, de salons ou séminaires professionnels ou de congrès

- Activités immobilières, lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de l'organisation de foires, d'évènements publics ou privés, de salons ou séminaires professionnels ou de congrès.
- Entreprises de transport réalisant au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec une ou des entreprises du secteur de l'organisation de foires, d'évènements publics ou privés, de salons ou séminaires professionnels ou de congrès
- Entreprises du numérique réalisant au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec une ou des entreprises du secteur de l'organisation de foires, d'évènements publics ou privés, de salons ou séminaires professionnels ou de congrès
- Fabrication de linge de lit et de table lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration
- Fabrication de produits alimentaires lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la restauration
- Fabrication d'équipements de cuisines lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la restauration
- Installation et maintenance de cuisines lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la restauration
- Elevage de pintades, de canards et d'autres oiseaux (hors volaille) lorsque au moins 50 % du chiffre d'affaires est réalisé avec une ou des entreprises du secteur de la restauration.